



## **Communiqué de presse**

Mardi 06 avril 2021

### **Tech Care Paris, la plateforme d'innovation en santé de Paris&Co, l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la métropole, recherche les futures pépites de l'innovation santé pour constituer sa 6<sup>ème</sup> promotion**

**Afin de repérer et d'accompagner les nouvelles innovations qui transformeront et amélioreront la santé de demain, Tech Care Paris lancera le 14 avril prochain son appel à candidatures.**

Avant cela, Tech Care a souhaité dévoiler à l'écosystème de la biotech et à ses partenaires les thématiques retenus pour cette nouvelle promotion lors d'un évènement diffusé en direct sur Youtube ce mercredi.

En présence de Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation et l'attractivité, l'évènement a donné la parole à plusieurs intervenants renommés dont Enguerrand Habran, directeur du Fonds de la Fédération hospitalière de France pour la Recherche & l'Innovation, qui fait le lien avec les solutions innovantes développées par les startups et le milieu hospitalier et Franck Le Meur, Directeur de Techtomed, agence de développement qui accompagne le milieu de la santé dans sa transformation digitale.

Des startups issues des précédentes promotions ont pu aussi parler de leurs retours d'expérience telles que EzyGain, qui a développé un dispositif de rééducation de la marche connecté adapté aux personnes fragilisées ou encore Kürage qui crée des logiciels et stimulateurs de contrôle neuromusculaire. L'AP-HP, l'un des partenaires de Tech Care Paris, a pu aussi témoigner.

Tech Care Paris, la plateforme d'innovation de Paris&Co dédiée à la santé, fédère une diversité de métiers, de compétences, et d'expériences au service des startups et de ses partenaires pour transformer durablement le secteur. Depuis 2015 plus de 100 startups ont été accompagnées, qui ont créés plus de 700 emplois et levés 250 millions d'euros.

L'appel à candidatures, ouvert du 14 avril au 14 mai, s'adresse aux startups de moins de 5 ans, dès leur création ou à un stade plus avancé et répondant à l'une des 5 thématiques suivantes : R&D, Prévention, Soins, Information, Bien-être.

Ces thématiques ont été définies collectivement avec les partenaires de la plateforme : la Ville de Paris, l'APHP, l'ARS Ile-de-France, la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), Bpifrance, Novartis, Philips et Sanofi.

Afin de répondre aux enjeux propres aux startups, les candidats retenus bénéficieront d'un programme unique, incluant un accompagnement adapté et spécifique, un accès privilégié aux partenaires de la plateforme et du réseau Paris&Co.

Dans le cadre de la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, les startups ont montré leur capacité d'adaptabilité, leur agilité pour trouver des solutions innovantes et faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

La Ville de Paris se doit de soutenir ces entrepreneurs qui développent des idées, des solutions pour améliorer notre santé, notre quotidien et pour vivre mieux.

L'innovation en santé, le biomimétisme et les biotechnologies constituent des priorités pour la Ville.

Contact presse :  
Franck Chaumont – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)